

## AVANCE SUR SALAIRE

### **Objet**

- L'avance sur salaire permet de financer le décalage ponctuel de trésorerie

### **Clientèle cible**

- Les salariés

### **Montant**

- Montant maximum de la facilité dans la limite de la quotité cessible

### **Conditions d'octroi**

- Etre titulaire d'un compte dans les livres de la BFA
- Ancienneté du compte : 3 mois minimum
- Etre salarié de l'entreprise depuis au moins 2 ans

### **Documents à fournir**

- Trois derniers bulletins de salaire ou justificatifs de revenus
- Pièce d'identité en cours de validité (CNI, carte de séjour, attestation d'identité, passeport, ...)
- Facture CIE ou SODECI la plus récente
- Demande de prêt du client signée et datée

### **Echéance**

- Maximum 1 mois, revolving 12 mois

### **Garanties**

- Attestation de domiciliation irrévocable du salaire fournie par l'Employeur
- Compte d'épargne gagé, alimenté par prélèvements automatiques
- Assurance décès